

Une augmentation de 86 % du nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole entre 1995 et 2015

Les Centres de formation d'apprentis (CFA) de l'enseignement agricole proposent une large offre de formation du CAP agricole aux diplômes d'ingénieur et de paysagiste. L'apprentissage est un moyen pour acquérir une expérience professionnelle et s'assurer une insertion professionnelle rapide. Si l'apprentissage a longtemps souffert d'un manque de reconnaissance, il est aujourd'hui prisé par les jeunes et leurs familles, en témoigne l'augmentation moyenne du nombre d'apprentis de 3,1 % par an entre 1995 et 2015.

A la rentrée 2015, 33 302 apprentis suivent une formation par apprentissage dans l'enseignement agricole en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Ils représentent ainsi 8 % de l'ensemble des apprentis français.

L'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant préparer un diplôme ou un titre de l'enseignement professionnel dans le cadre d'un contrat de travail associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un CFA.

L'apprentissage tient une place importante dans l'enseignement agricole puisque 15 % des apprenants inscrits en formation initiale sont des apprentis.

L'apprentissage, une voie de formation en forte progression dans l'enseignement agricole

Entre 1995 et 2015, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a progressé de 86 % soit une hausse annuelle moyenne de 3,1 % [Figure n°1]. Sur la même période, les effectifs de l'ensemble des apprentis français ont progressé de seulement 1,6 % par an en moyenne.

L'évolution n'est pas pour autant linéaire sur la période : si entre 1995 et 1998 le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a fortement augmenté, depuis 2013 on assiste à une baisse des effectifs de 2,6 % par an en moyenne. Dans le même temps, le nombre d'élèves et d'étudiants dans l'enseignement

agricole a diminué de 0,6 % par an en moyenne.

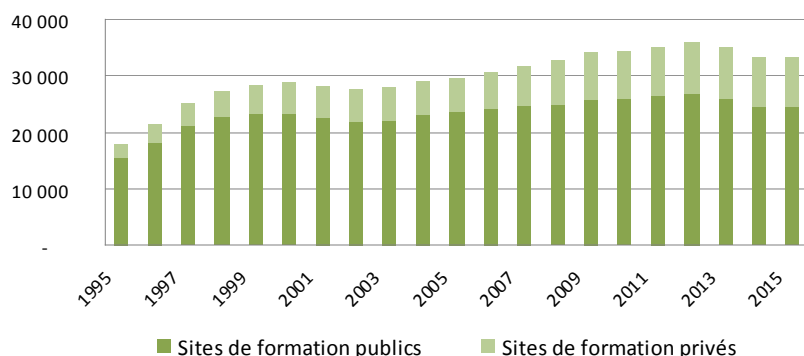
Les CFA de l'enseignement agricole se répartissent en 371 sites de formation* ; les trois quarts des apprentis fréquentent des sites de formation publics. Entre 1995 et 2015, le nombre d'apprentis inscrits dans des sites de formation publics a été multiplié par 1,6 (8 655 apprentis supplémentaires). Dans le même temps, le nombre d'apprentis inscrits dans des sites de formation privés a été multiplié par 4 (6 702 apprentis supplémentaires).

Une élévation du niveau des diplômes préparés

Les apprentis de l'enseignement agricole préparent des diplômes variés : 31 % un Baccalauréat professionnel agricole ou un Brevet professionnel, 23 % un CAP agricole et 22 % un BTSA. En outre, 1 030 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, chiffre en hausse constante.

Les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat ont connu une baisse continue de leurs effectifs depuis la rentrée 2012, en partie com-

Figure 1 : Evolution du nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole entre les rentrées scolaires 1995 et 2015



pensée par une hausse du nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur agricole.

Lorsque l'on s'intéresse plus en détail aux diplômes, le nombre d'apprentis préparant un Baccalauréat professionnel agricole ou un Brevet professionnel a été multiplié par trois entre 1995 et 2015. Parallèlement, le nombre d'apprentis préparant un CAP agricole a baissé de 8 %.

Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'apprentis préparant un BTS a été multiplié par quatre ces vingt dernières années. Par ailleurs, même si l'apprentissage ne concerne que 9 % des étudiants préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste, le nombre d'apprentis dans ces formations a connu une forte croissance annuelle, supérieure à 20 % depuis 2010.

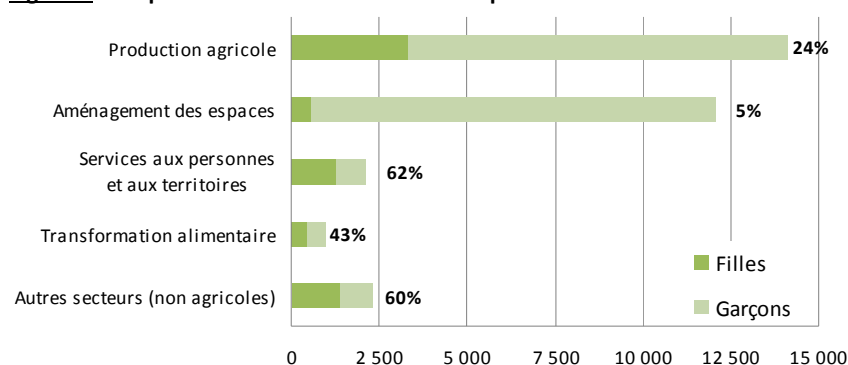
Les formations des secteurs de la production agricole et de l'aménagement des espaces plébiscitées par les apprentis

A la rentrée 2015, plus de huit apprentis sur dix préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal au BTS suivent une formation dans les secteurs de la production agricole ou de l'aménagement des espaces. Entre 1995 et 2015, le nombre d'apprentis préparant un diplôme dans le secteur de la production agricole a été multiplié par 1,4 et le nombre d'apprentis préparant un diplôme dans le secteur de l'aménagement des espaces a été multiplié par 2,1.

Une voie de formation qui se féminise

L'apprentissage est majoritairement choisi par les garçons et ce phénomène est encore plus fort dans l'enseignement agricole. Toutefois, l'apprentissage se féminise lentement. En 2015, 23 % des apprentis de l'enseignement agricole sont des filles alors que ce n'était le cas que de 17 % des apprentis en 1995.

Figure 2 : Proportion de filles selon le secteur professionnel des formations*



* Classes de la seconde professionnelle au BTS

La proportion de filles varie fortement selon le niveau des diplômes préparés : les filles représentent 13 % des apprentis en CAP agricole alors qu'elles représentent la moitié des apprentis préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste. En outre, la proportion de filles varie en fonction du secteur professionnel des diplômes préparés. Les filles représentent 62 % des apprentis dans les formations du secteur des services aux personnes et seulement 5 % des apprentis dans celles du secteur de l'aménagement des espaces [Figure n°2].

De bons résultats aux examens

En 2015, plus de 11 000 diplômes de l'enseignement agricole, allant du CAP agricole au BTS, ont été délivrés aux apprentis. Les diplômes obtenus se répartissent comme suit :

- 48 % sont de niveau V (CAP agricole, BEPA*, BPA) ;
- 30 % sont de niveau IV (Baccalauréat professionnel agricole, Brevet professionnel) ;
- 22 % sont de niveau III (BTS).

En outre, 807 certificats de spécialisation ont été attribués.

Le taux de réussite à l'examen varie selon les diplômes : il est de 86 % au CAP agricole, 90 % au BEPA, 81 % au Baccalauréat professionnel agricole et 73 % au BTS.

* Le site de formation peut être celui du CFA, d'une Unité de formation par apprentissage (UFA), d'une Section d'apprentissage (SA) ou d'un établissement accueillant la formation en convention de prestation de services. Le secteur (public / privé) est à rattacher au site de formation indépendamment de l'organisme gestionnaire dont relève le CFA.

** Le Brevet d'études professionnelles agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de la préparation du Baccalauréat professionnel agricole.



[Données au format tableau](#)

Champ

Le champ couvert est l'ensemble des apprentis de métropole et des départements d'outre-mer préparant un diplôme ou un titre de niveau V à II au sein d'un Centre de formation pour apprentis (CFA) sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture et des apprentis préparant un diplôme d'ingénieur ou de paysagiste au sein d'une école de l'enseignement supérieur sous tutelle ou co-tutelle du ministère en charge de l'agriculture.

Sources

Les effectifs d'apprentis sont issus du Système d'information de la formation des apprentis (MENESR-SIFA) qui recense chaque année les présents au 31 décembre. Les résultats aux examens proviennent du Système d'information de l'enseignement agricole (DeciEA - Examen et Indexa2 - UC).

Annexe 1 : Nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole à la rentrée 2015 par région

Région	Nombre d'apprentis dans les sites publics	Nombre d'apprentis dans les sites privés	Nombre total d'apprentis
Auvergne-Rhône-Alpes	2 840	1 110	3 950
Bourgogne-Franche-Comté	2 487	136	2 623
Bretagne	674	1 127	1 801
Centre-Val-de-Loire	1 269	208	1 477
Corse	101	-	101
Grand-Est	2 545	489	3 034
Guadeloupe	103	-	103
Guyane	67	-	67
Hauts-de-France	1 643	2 389	4 032
Ile-de-France	826	730	1 556
Martinique	109	-	109
Normandie	1 934	459	2 393
Nouvelle Aquitaine	3 475	627	4 102
Occitanie	2 156	295	2 451
Pays de la Loire	1 527	1 126	2 653
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2 179	261	2 440
Réunion	410	-	410
Total	24 345	8 957	33 302

Annexe 2 : Evolution du nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole par niveau de diplôme entre les rentrées scolaires 1995 et 2015

<i>Rentrées scolaires</i>	<i>1995</i>	<i>2000</i>	<i>2005</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>
Diplômes de niveau I		149	164	335	1 030
dont Ingénieur et Paysagiste		149	164	271	1 030
Diplômes de niveau II		63	142	419	738
dont Licence professionnelle		9	97	309	589
Diplômes de niveau III	1 919	4 601	5 150	6 510	8 163
dont Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)	1 718	4 207	4 651	5 736	7 323
Diplômes de niveau IV	3 419	7 438	8 521	13 736	12 240
dont Baccalauréat professionnel agricole		3 280	4 654	8 593	7 088
Brevet professionnel (BP)	897	2 722	2 633	3 229	3 097
Brevet de technicien agricole (BTA)	2 142	629	87	19	-
Diplômes de niveau V	12 597	16 806	15 615	13 473	11 131
dont Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole)	8 331	10 743	9 327	8 874	7 686
Brevet professionnel agricole (BPA)				2 043	1 710
Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA)	3 503	5 150	5 255	843	-
Total	17 935	29 057	29 592	34 473	33 302